

LACLAL

En décembre 2016, les équipes de l'Association des Amis du Centre de Loisirs d'Avignonet Lauragais (LACLAL) ont participé à l'organisation du Marché de Noël de l'école Auguste Fourès aux côtés des représentants des parents d'élève et de l'équipe enseignante. La convivialité était au rendez vous ! Ce fut une après-midi festive et réjouissante pour les petits et les grands, avec le Père Noël en prime que nous remercions d'avoir pris le temps de s'arrêter dans notre village, compte tenu de son emploi du temps chargé en cette période de Noël !

L'équipe participera également à la fête du printemps de l'école le 8 avril en proposant aux enfants deux stands de maquillage pour égayer ainsi leurs belles bouilles ☺ durant les festivités.



pour le plus grand plaisir de nos petits esprits créatifs.

Les vacances de février à Saint Assisclé, édition 2016, ont été créatives et pleines de gaieté ! Les enfants ont pu s'exercer aux nombreuses expériences de l'hiver. La neige étant absente à Saint Assisclé cette année, les bonhommes de neige géants ont pris place sur les feuilles de papier,



Les grands et les moyens, quant à eux, sont partis en bus municipal jouer avec la neige au plateau de Beille. La glisse et les pitreries ont égayé le cœur de tous ! Au programme également de la semaine, des activités manuelles (sculpture sur glace, magnets,...) et des jeux (loto, jeu d'iceberg, ...). De belles vacances pleines de découvertes !

Durant les vacances d'avril 2016, les animateurs du Centre sèmeront des graines de joies sur les visages de vos enfants du 18 au 22 avril autour de « La Ferme ». Au programme, rencontre avec les animaux de la ferme sur le site de Saint Assisclé, visites pédagogiques et jeux... Les dates d'inscriptions et les programmes seront communiqués par mail et affichés sur notre site internet. **La date limite d'inscription est fixée au 6 avril et dans la mesure des places disponibles.**

Pour que vos enfants puissent partager ces moments festifs, **pensez systématiquement à les inscrire au CLAE pour les mercredis de l'année 2016 ☺ et les périodes de vacances scolaires.** Afin de prévoir le nombre d'animateur nécessaire à l'encadrement de vos enfants et pour des raisons de sécurité, vos **enfants ne seront pas acceptés si les dates limites d'inscription sont dépassées.**

Au sujet des T. A. P., ceux-ci visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, et sportives. Afin d'apporter des solutions aux familles qui ne pouvaient répondre favorablement à la régularité et à l'assiduité que demandent les T.A.P., le Centre propose une nouvelle organisation à partir du 1^{er} avril jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cette période permettra d'évaluer les mérites et/ou contraintes de cette nouvelle organisation avant son éventuelle reconduction pour l'année scolaire 2016-2017. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire vos enfants :

- **aux T. A. P. : « Temps d'Activités Périscolaires »**, ateliers ou activités avec **assiduité et présence obligatoire**, afin de suivre le programme défini sur une période de 3 mois. Attention les places sont limitées à 25 participants avec une inscription préalable obligatoire.
- **aux T. A. L. : « Temps d'Activités Libres »**, jeux et activités avec le même encadrement mais sans suivi sur la période définie des 3 mois, permettant une plus grande flexibilité du nombre d'enfants (jeux de société, sports collectifs, comptines....) et offrant davantage de souplesse aux familles dans leur organisation personnelle. Attention, **l'inscription reste obligatoire** afin de prévoir le nombre d'animateurs mais les présences peuvent être moins assidues au cours des 3 mois.

Une dérogation écrite sera demandée si vous souhaitez récupérer votre enfant à 16h15 alors qu'il était inscrit aux T. A. P. ou aux T. A. L. Cette situation doit rester exceptionnelle afin de respecter le travail des animatrices. **A partir de janvier 2016, il n'y aura donc plus d'accueil T. A. P. ou T. A. L. sans inscription préalable.** Les enfants inscrits qui ne seront pas pris en T. A. P. seront systématiquement inscrits en T. A. L.

Nous rappelons qu'une nouveauté cette année intervient dans la facturation des T. A. P. (et des T. A. L. à partir du 1^{er} avril) avec la mise en place du **paiement au trimestre** (prochaine facturation de janvier à mars 2016). La grille tarifaire reste identique à celle des années précédentes et est consultable sur notre site internet. La tarification des T. A. P. et des T. A. L. est identique.

Nous insistons sur le caractère associatif de LACLAL, qui gère 13 salariés pour prendre en charge vos enfants, et nous rappelons que les irrégularités de paiement des factures entraînent des difficultés financières récurrentes et mettent en péril la structure d'accueil de vos enfants.

Le fonctionnement ainsi que les projets des animateurs en sont donc impactés. **Les factures doivent impérativement être réglées sous quinzaine suivant leur émission.** Aussi il est demandé aux familles concernées de régler leurs impayés au plus tôt. **Aucune prochaine inscription ne pourra être prise en compte en cas d'impayés.** Le paiement doit être transmis à l'équipe de direction du Centre de Loisirs, dans l'idéal en main propre, sinon en le déposant dans la boîte aux lettres située devant l'école, ou par courrier postal (merci de ne pas utiliser le cahier de liaison des enfants). Depuis septembre 2015, la facturation est établie sur la base du Quotient Familial de janvier 2015 et cela jusqu'au 31 août 2016.

Pour information, les familles en difficultés financières peuvent se rapprocher de la mairie pour une demande de participation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux frais de prestations périscolaires (sous réserve d'acceptation en fonction des revenus du foyer).

Le bureau rappelle à toutes les familles que **les horaires d'accueil doivent être respectés** pour des raisons de sécurité, et que les enfants ne peuvent être pris en charge avant 7h30 le matin et après 18h30 le soir.

Toute l'équipe de LACLAL vous souhaite de beaux moments de partages printaniers

Le Bureau de LACLAL

Pour contacter le Centre :

Numéros de téléphone : (aux heures d'ouverture)

- Centre de Loisirs à Saint-Assisclé (les mercredis et vacances): 05 61 27 20 20
- CLAE à l'École d'Avignonet (jours scolaires): 09 66 94 62 14
- Directeur du Centre M. ASTRIC : 06 22 26 19 20

Adresses courriels :

- Pour l'inscription : inscription@laclal.org
- Pour des questions relatives à la facturation : tresorier@laclal.org
- Demande d'information(s) diverse(s) : contact@laclal.org

Adresse Postale :

Association « Les Amis du Centre de Loisirs », Mairie d'Avignonet Lauragais, Place de la République, 31 290 AVIGNONET LAURAGAIS

Adresse site internet : <http://laclal.org>